

Déclaration électronique des salaires

Désormais, elipsLife propose la procédure de déclaration électronique des salaires (ELM) de Swissdec pour le processus annuel de déclaration des salaires de l'assurance-accidents (complémentaire) et l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie. Cette procédure vous permet de traiter via Internet vos déclarations de salaires de manière simple et efficace et d'économiser ainsi des ressources humaines et financières.

La procédure uniforme de déclaration des salaires standardise et simplifie le traitement des données salariales et leur transmission cryptée à elipsLife. L'utilisation d'un logiciel de comptabilité salariale certifié permet d'effectuer les différentes déclarations de salaires de manière simple et coordonnée pour tous les destinataires de données salariales.

Vos avantages

Passez-vous aussi dès à présent à la comptabilité salariale certifiée Swissdec et au service en ligne d'elipsLife. Vous profiterez alors des avantages suivants:

- Transmission simple des données salariales à elipsLife via Internet depuis votre système de comptabilité salariale
- Allègement administratif, un regroupement manuel des données salariales et un report multiple dans divers formulaires devenant superflus
- Déclaration des données salariales à la caisse de compensation AVS et à d'autres destinataires en une seule étape de travail
- Réduction significative de la charge de travail et, partant, des frais administratifs
- Élimination de sources d'erreurs

Marche à suivre

En plus des données salariales existantes dans votre comptabilité salariale certifiée Swissdec, vous avez besoin d'un profil ELM que vous pouvez demander auprès de notre équipe Account Management par e-mail à l'adresse account.ch@elipslife.com. Vous enregistrez ensuite ce profil dans votre logiciel de comptabilité salariale. Il vous sera alors possible de déclarer vos salaires directement via Swissdec.

En cas de questions, veuillez vous adresser à notre équipe Account Management au numéro de téléphone: +41 44 215 45 42.

Vous trouverez de plus amples informations sur la déclaration électronique de salaire dans le [dépliant suivant de Swissdec](#).